



Mounted Police Professional Association of Canada  
Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

## Communication destinée aux membres

*Voici la cinquième communication d'une série que vous adresse l'ACPMP, l'Association canadienne de la police montée professionnelle. Veuillez consulter notre site Web au [www.mppac.ca](http://www.mppac.ca) pour de plus amples informations au sujet de notre organisation et des moyens d'y adhérer!*

*Nos communications antérieures se trouvent au [www.mppac.ca/communications](http://www.mppac.ca/communications).*

---

### **À NOS COLLÈGUES**

Nous vous écrivons pour souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux adhérents qui se sont joints à l'ACPMP pendant notre premier mois de campagne de recrutement pancanadien, et pour les remercier de leur vote de confiance – en la négociation collective, en une association indépendante et en l'avenir de la GRC!

### **À PROPOS DE NOTRE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT**

Pour faire en sorte que l'ACPMP puisse intervenir au nom de ses membres, il nous faut acquérir et démontrer l'appui de nos membres; nous ne pouvons négocier avec la GRC ni obtenir une convention collective sans mandat et il n'est pas trop tôt pour montrer à la GRC que c'est ce que vous voulez en devenant membre de l'ACPMP!

Pour y adhérer, vous n'avez qu'à visiter le site [www.mppac.ca/membership](http://www.mppac.ca/membership) où vous pouvez vous inscrire en ligne ou télécharger un formulaire de demande d'adhésion à expédier par la poste. Le processus d'inscription est simple et rapide.

Afin d'aider à démontrer à la direction de la GRC et au gouvernement que nos membres réclament sérieusement une association indépendante, nous demandons à tous les *nouveaux* adhérents de contribuer une cotisation ponctuelle de 20 \$ en un seul versement qui fait partie du processus d'inscription.

En tant que membre de l'ACPMP, vous avez votre mot à dire, quant à la façon dont l'Association travaille en votre nom et en celui de vos collègues, grâce à notre Constitution. Nous vous invitons à la lire en ligne au [www.mppac.ca/constitution](http://www.mppac.ca/constitution) et il

nous tarde de partager avec vous dans notre prochaine communication les détails de la façon dont l'ACPMP est gouvernée et tenue responsable devant tous ses membres.

*C'est votre GRC, c'est votre avenir; vous pouvez faire la différence!*